Trail de Boulouparis TotalEnergies 2026
Edition Nassirah
24 OCTOBRE 2026
REGLEMENT & INFORMATIONS

1/ EPREUVE

TOTAL ENERGIES vous donne rendez-vous le **SAMEDI 24 OCTOBRE à la tribu de Nassirah** pour le Trail de Boulouparis TotalEnergies.

Il s'agit d'un **trail individuel** au départ de la tribu de Nassirah.
Les 3 parcours sont :

- Grand Raid : Environ 19km – 930M D+
- Mini Raid chronométré et non chronométré : Environ 9km – 400m D+
- Parcours familial : environ 3km dans la tribu de Nassirah

Les trois parcours se déroulent sur des itinéraires entièrement balisés, qu'il est obligatoire de suivre, sous peine de disqualification. Seul le Grand raid et le Mini raid sont chronométrés. Il est possible de réaliser le Mini Raid en mode non chronométré.
Le Grand Raid est ouvert aux personnes nées en 2006 et avant (20 ans et +)
Le Mini Raid chronométré est ouvert aux personnes nées en 2010 et avant (16 ans et +)
Le Mini Raid non chronométré est ouvert aux personnes nées en 2014 et avant (12 ans et +)
Le Parcours Familial est ouvert aux personnes nées en 2023 et avant (3 ans et +)

2/ DEROULEMENT

Les participants sont accueillis dès le vendredi soir ou le samedi matin sur le site pour l'enregistrement et le retrait des dossards. Le retrait des dossards pourra se faire :

- Le vendredi 23 octobre de 17h30 à 19h30, ou le jour de la course à partir de 5h30 et jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

Le départ sera donné à ***07H30*** pour le Grand Raid, à ***07h45*** pour le Mini Raid chronométré, ***7H50*** pour le Mini Raid non chronométré et ***08H15*** pour le Parcours Familial.
L'arrivée se situera au même endroit (parcours en boucle).

Vous aurez la possibilité de camper sur le site gratuitement dès le vendredi soir

Un repas sera également proposé par la tribu le vendredi soir à partir de 19H. La réservation se fait en ligne au moment de l'inscription. Le paiement se fera sur place directement auprès de la tribu (environ 2000cfp/personne).

Un petit-déjeuner sera également proposé par la tribu à partir de 5h le samedi matin. Le paiement se fera sur place directement auprès de la tribu (environ 1000cfp/personne).

3 / DROIT D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font en ligne sur le site de Challenge Organisation www.challenge-org.nc vie e-ticket (paiement par carte bancaire), ou auprès de notre point de vente à notre bureau au 3 impasse Uitoé, Magenta Plage, Nouméa (pour un paiement en espèces).

Pour valider son inscription, chaque participant doit :

- Fournir un PPS ou une licence FFA valide s'il souhaite être chronométré (classé et récompensé) ;

- Payer le montant relatif à son parcours et sa catégorie d'âge.

L'inscription au Mini et Grand Raid comprend : le droit de participation, le ravitaillement en boisson et nourriture sur le parcours, une boisson à l'arrivée, le repas de fin de course, un panier tressé et garni par la tribu :
Le prix du trail Hors Taxes est fixé à :
- Grand Raid : **4700** FCFP
- Mini Raid : **4300** FCFP
- Parcours Familial : **700** FCFP

La date limite des inscriptions est le **mercredi 21 octobre à 23h59** en ligne et le même jour à l'heure de leur fermeture dans le point de vente physique.

Des frais supplémentaires de gestion d'un montant de **300 FCFP et 100 FCFP de paiement en ligne par course** seront appliqués au moment du paiement.
Les inscriptions sur place sont possibles, avec majoration de 500 FCFP au tarif TTC.

Pour des raisons logistiques et de sécurité, les places sont limitées à 500 participants sur l'ensemble de l'événement.

L'inscription est considérée comme définitive lorsque l'individu a rempli l'ensemble des obligations précédentes.

CHALLENGE ORGANISATION

TotalEnergies

Toute inscription est ferme et définitive. Elle peut toutefois faire l'objet d'une annulation et d'un remboursement (moyennant 10% de frais de gestion, voir CGV Eticket) en écrivant uniquement par mail à contact@challenge-org.nc, et ce impérativement avant la clôture des inscriptions (mercredi 21 octobre).
Un transfert d'inscription entre deux parcours est également autorisé s'il a été préalablement communiqué à l'organisateur via l'adresse mail contatc@challenge-org.nc, avant la clôture des inscriptions.

4/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

4.1 Age des coureurs

- Grand Raid : homme ou femme né.e en 2006 ou avant
- Mini Raid chronométré : homme ou femme né.e en 2010 ou avant
- Mini Raid non chronométré : homme ou femme né.s en 2014 ou avant
- Parcours Familial: homme ou femme né.e en 2023 ou avant

Sur le Grand Raid, ne seront acceptées que les personnes ayant fourni un PPS ou une licence FFA en cours de validité. Sur le Mini Raid, ne seront chronométrées, classées et récompensées que les personnes ayant fourni un PPS ou une licence FFA en cours de validité.
Vous choisissez au moment de votre inscription si vous souhaitez être chronométré.e ou non.

Les mineurs devront faire remplir par leurs parents une autorisation parentale au moment de l'inscription. Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte et sont sous sa responsabilité.
Sur le Mini Raid, les participant(e)s né(e)s en 2010 ne seront pas chronometré(e)s.

Les enfants en porte-bébé sont uniquement autorisées sur le parcours « Parcours Familial », leur inscription est gratuite. Les chiens ne sont pas autorisés sur les parcours.

4.2 Justification médicale

Toute participation à cette compétition en mode chronométré est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :
• d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de l'événement. Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées ;

• ou Pass Prévention Santé disponible à l'adresse suivante https://pps.athle.fr/ Si vous ne fournissez pas de licence ou de PPS valide vous ne pourrez pas être chronométrés. Vous pouvez télécharger votre PPS ou votre licence au moment de votre inscription ou après l'inscription mais au plus tard le 21 octobre à minuit.

CHALLENGE ORGANISATION

TotalEnergies

Les conditions du raid peuvent être difficiles (vent, froid, pluie, galets glissants, etc.). Un bon entraînement est nécessaire. Il est expressément indiqué que les coureurs participent à l'évènement sous leur propre et exclusive responsabilité. Les participants déclarent avoir les conditions physiques et médicales suffisantes et appropriées pour marcher ou courir, à l'allure de leur choix, sur le parcours.

Tous les PPS et licences seront vérifiés individuellement.
Pour votre propre sécurité, si vous êtes enceinte, vous n'êtes pas autorisée à participer aux raids. En validant votre inscription, vous attestez que vous n'êtes pas enceinte.

Il est formellement interdit de participer à la course avec des animaux de compagnie.

4.3 Equipement

Ce raid est un raid en semi-autonomie.
Il y aura :

- Trois points de ravitaillement en eau et en produits divers sur le Grand Raid
- Deux point de ravitaillement en eau et en produits divers sur le Mini Raid

Il est obligatoire d'avoir en permanence, sous peine de disqualification :
- Chaussures fermées
- **Au minimum 1,5L d'eau sur le Grand Raid ; 1L sur le Mini Raid chronométré/Mini Raid non chronométré/Parcours familial**
- Un couvre-chef
- 1 gobelet
- 1 téléphone portable chargé avec des unités
- le port du dossard non plié sur la poitrine, avec des épingles (fournies par l'organisation).

Les organisateurs de l'événement seront habilités à contrôler les équipements des participants au départ, à l'arrivée et en n'importe quel lieu du parcours. L'organisateur se réserve le droit de refuser le départ d'un participant ou de le disqualifier, sans remboursement, en cas de manquement à l'un des équipements obligatoires cités ci-dessus.

4.4 Postes de contrôle et postes de ravitaillement

Un contrôle peut être effectué à tout poste de ravitaillement.
Seuls les participants porteurs d'un dossard visible ont accès aux postes de ravitaillement.

Les ravitaillements proposeront au minimum de l'eau et parfois de quoi se restaurer rapidement (fruits essentiellement)

4.5 Abandon et rapatriement

Sauf blessure, un participant ne doit pas « abandonner » ailleurs que sur un point de contrôle. Il doit alors prévenir le responsable de poste, qui lui indiquera comment retourner au départ en toute sécurité.

Toute personne ayant quitté le raid avant de l'avoir terminé et sans en aviser l'organisateur devra assumer les éventuels frais de recherche engendrés par sa disparition.

5/ MODIFICATION/ANNULATION DU RAID

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter l'épreuve en cours.
L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.
En cas de conditions météorologiques trop défavorables (importantes quantités de pluie, fort risque orageux, etc.), le raid sera annulé.

En cas d'annulation avant le départ ou en cas d'interruption du raid, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.

Le parcours et les profils de la course sont donnés sur le site de Challenge Organisation (http://www.challenge-org.nc/)

6/ REMISE DES PRIX

Elle aura lieu à l'arrivée à l'issue de la course.
Seront récompensés à minima :

LE MINI RAID Masculin / Féminin :
- les 3 premiers scratch H et F (Né.e.s en 2009 et avant)

LE GRAND RAID Masculin / Féminin :
- les 3 premiers scratch H et F (Né.e.s en 2006 ou avant)

CHALLENGE ORGANISATION

TotalEnergies

7/ PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Trail de Boulouparis TotalEnergies 2026 s'efforce de réduire au maximum son empreinte sur l'environnement. Cela passe notamment par la réduction des déchets sur l'ensemble des épreuves.

- Chaque participant devra être muni d'une gourde ou de son propre gobelet qui pourra être rempli aux ravitaillements (aucune bouteille ni gobelet ne sera distribué).
- Aucune boisson hygiénique en contenant plastique ou aluminium ne sera distribuée à l'arrivée. Des boissons en grand contenant re-remplissable vous seront proposées dans des éco-cups (sirop, boisson de récupération et eau)

Les coureurs ne doivent en aucun cas dénaturer l'environnement dans lequel ils évoluent. Leurs déchets sont à conserver jusqu'à l'arrivée. Vous profitez de parcours magnifiques : aidez-nous à les conserver !!

8/ IMAGE

Par sa participation au Trail de Boulouparis TotalEnergies 2026 chaque concurrent autorise expressément l'organisateur et ses ayants droit à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix dans le cadre du Trail de Boulouparis TotalEnergies 2026 en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.
La participation au Trail de Boulouparis TotalEnergies 2026 implique l'acceptation, sans dérogation, par chaque concurrent de ce présent règlement.

9 / RENSEIGNEMENTS :

Challenge Organisation Tél : 25 35 11 Email : contact@challenge-org.nc
Web : www.challenge-org.nc
Adresse physique : 3 impasse Uitoe - 98800 Nouméa

CHALLENGE ORGANISATION

TotalEnergies